

Commune de Saint-Désert
Compte rendu du conseil municipal du 7 Novembre 2019 - 19h00

Secrétaire élu : Richard DRILLIEN

Étaient présents : Mesdames, Messieurs : Daniel CHRISTEL, Jean BEAUVICHE, Marie-Édith GROISON, Gilbert BENAS, Odile DALIA, Richard DRILLIEN, Julie PELLETIER.

Étaient excusés et représentés : Nicole LEFEUVRE par Jean BEAUVICHE, Sylvie WATTEBLED par Daniel CHRISTEL, Frédéric BOURNE par Richard DRILLIEN, Éric DAVANTURE par Marie-Edith GROISON, Aude NOËL par Gilbert BENAS

Absent : Monsieur Blaise NOIREAU

Lecture du compte rendu du Conseil municipal du 10 Septembre 2019 : adopté à l'unanimité.

1) Désignation d'un coordonnateur communal principal et d'un adjoint pour le recensement de la population 2020 (du 15 Janvier au 15 Février 2020)

M. Jean BEAUVICHE, adjoint au Maire, est désigné en tant que coordonnateur communal principal et M. Michaël RAVEAU, secrétaire de Mairie, en tant que coordonnateur adjoint pour l'enquête de recensement de population 2020,

Adoption à l'unanimité

2) Rémunération des agents recenseurs

Deux agents recenseurs contractuels seront recrutés pour effectuer l'enquête, chacun sera rémunéré sur la base d'une assiette forfaitaire d'un montant de 700,00 € brut.

Les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 12 du budget de l'exercice 2020.

Adoption à l'unanimité

3) Tarification des salles communales 2021

SALLE DES ROCHERIAUX à compter du 1^{er} janvier 2021 :

- Location week-end pour les habitants de Saint-Désert : **380,00 €**
- Location week-end pour les habitants avec annexe salle des Barigas : **460,00 €**
- Location week-end pour les personnes de l'extérieur : **530,00 €**
- Location week-end pour les personnes de l'extérieur avec annexe salle des Barigas : **630,00 €**
- Forfait chauffage : **150,00 €**
- Location du vidéoprojecteur : **60,00 €**
- Journée commerciale : **230,00 € + forfait chauffage 100,00 €**

- SALLE DES BARIGAS à compter du 1^{er} janvier 2021 :

- Location week-end pour les habitants de Saint-Désert : **170,00 €**
- Location week-end pour les personnes de l'extérieur : **230,00 €**
- Forfait chauffage : **70,00 €**
- Journée commerciale : **130,00 € + forfait chauffage 70,00 €**

Adoption à l'unanimité

4) Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020

Monsieur le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater sur le budget principal avant le vote du budget primitif 2020 (hors le capital de l'annuité de la dette), en application des dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, les dépenses d'investissement pour un montant maximum de 174 658,75 € selon la répartition suivante :

- Chapitre 20 = 14 658,75 €
- Chapitre 21 = 70 000,00 €
- Chapitre 23 = 90 000,00 €

Adoption à l'unanimité

5) Clés électroniques : tarification en cas de perte

À compter du 14 novembre 2019 la commune va équiper la Mairie, la Médiathèque, la salle des Rocheriaux et la salle des Barigas de clés électroniques.

Le tarif en cas de perte d'un badge est fixé à 50,00 €.

Adoption à l'unanimité

6) Grand Chalon : modification des statuts à compter du 1er Janvier 2020

Le projet de statuts, tel qu'adopté par le Conseil communautaire du 15 octobre, mettent à jour les compétences obligatoires du Grand Chalon en y intégrant les compétences « eau », « assainissement » et « gestion des eaux pluviales urbaines » et les précisions législatives intervenues concernant les compétences « accueil des gens du voyage » et « Aménagement de l'espace communautaire »

Les conseils municipaux des communes membres sont désormais appelés à se prononcer.

Adoption à l'unanimité

7) Projet d'achat d'une parcelle de l'État au lieu-dit « Les Beaux Vérents »

Dans le cadre des travaux contre le risque de ruissellement, l'État par l'intermédiaire du service des Domaines cède à la commune de Saint-Désert une parcelle de 202 m² contre la somme de 125 €.

Adoption à l'unanimité

8) Augmentation horaire d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe permanent à temps non complet

Sur proposition de Madame Marie-Édith GROISON, Première adjointe au Maire en charge du personnel, le conseil municipal décide d'augmenter le nombre d'heures du poste d'un adjoint technique principal de 2^{ème} classe de 24,00h/35,00^{ème} à 29,00h/35,00^{ème} à partir du 1^{er} janvier 2020 et dit que cette dépense sera mise au budget 2020.

Adoption à l'unanimité

9) ONF : destination des coupes parcelle 25, exercice 2020

Le conseil municipal, considérant la présentation faite par l'Agent ONF patrimonial des parcelles proposées à l'inscription ou non à l'état d'assiette 2020, refuse d'inscrire les coupes de la parcelle 25 aux affouages pour l'exercice 2020.

Adoption à l'unanimité

10) Révision du loyer du logement communal T6

-Ancien loyer : 460,67 €

-Nouveau loyer : 545 €

Adoption à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Mécénat pour le reboisement de la parcelle 14 en forêt de Bragny ;
- Une réunion publique pour la présentation du programme de travaux de prévention « ruissellements et inondations » par l'EPTB est programmée le jeudi 14 novembre ;
- Accord de subvention CAF pour l'aménagement des locaux du centre de loisirs,
montant des travaux 70 994,80 €,
subvention de la CAF : 56 509,00 €,
reste à charge pour la commune : 14 485,80 €.
- Point sur l'avancée des travaux de voirie (rue de la messe, rue du Mont Avril) et d'assainissement de la rue de Pépins ;
- Une campagne de travaux de curage des fossés par l'entreprise de Francis MICHAUD est lancée cet hiver pour un montant global de 9 600 € ;
- Un compte-rendu est réalisé sur le rapport d'expertise concernant la réfection du mur écroulé pendant les travaux d'aménagement de chaussée rue de la Messe ;
- Projet d'installation d'un kinésithérapeute dans le local prévu à cet effet dans la maison de santé de la résidence Simone VEIL à partir du 1 décembre. Un premier équipement (table de massage, bureau et mobilier) sera financé par la commune.

Séance levée à 21H15